



Rapport d'activité 2019

Comme chaque année, les activités sont regroupées par thématique.

1 Actions économiques

1.1 Tourisme

Formellement, l'activité destination touristique avec la région Bretagne, aussi dénommée univers des îles, s'est arrêtée en 2018, la poursuite des actions (journal – passeport) est permise en 2019 par un glissement budgétaire d'une partie des financements octroyés par la Région Bretagne au titre du programme 2018.

- Dernières actions de l'Univers des îles :
avec deux actions :
 - La réalisation – impression -- diffusion du journal des îles du Ponant n° 3 - été 2019.
 - Lancement du « Passeport des îles » : livret présentant les 15 îles du Ponant, renforçant ainsi le réseau et sa lisibilité. 5000 exemplaires ont été imprimés près de 3000 ont été adressés aux offices de tourisme et mairies. Pour le seul festival des insulaires, 500 ont été diffusés sur le stand AIP.
- Nouveau dispositif régional univers transversaux
Objectif : maintenir des actions spécifiques sur les îles bretonnes dans le cadre des politiques régionales du tourisme, en associant à la dynamique ainsi créée les îles non bretonnes.
Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec les services tourisme de la Région. L'année 2020 devrait voir l'aboutissement d'une feuille de route « îles » définissant la politique régionale et précisant les actions incombant à l'AIP. Le principe d'une convention pluriannuelle AIP - Région Bretagne définissant le cadre financier est retenu.
- L'animation du réseau des offices de tourisme a été maintenue
En point d'orgue : la réunion annuelle, tenue à Auray le 3 décembre. Ce fut l'occasion de présenter et de préciser le projet de feuille de route « îles » lors des échanges avec les offices et/ ou les municipalités et partenaires intervenant dans le domaine du tourisme sur les îles du Ponant.
- Sites d'exception
Belle -île : l'accompagnement du dispositif sur Belle-Île en mer s'est poursuivi, celui -ci entre dans sa phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée.
Ouessant : la mise en place de la démarche « Ouessant site d'exception » a permis de lancer le mouvement. Pour des raisons de calendrier, celle-ci n'a pas pu aboutir en 2019 à des propositions suffisamment précises pour générer des financements régionaux. Elle devra donc être poursuivie en 2020 après qu'une candidature par la commune et l'OT soit confirmée dans le cadre d'un nouveau dispositif impliquant les avis de la destination Bretagne Terres Océanes et de l'AIP.

1.2 Accompagnement de la marque « Savoir faire des îles du Ponant »

Le travail de mise en place et d'accompagnement s'est poursuivi avec la suite des recrutements d'entreprises et la constitution de la structure devant porter la marque aux termes des 3 années de création et d'accompagnement ayant reçu le soutien de l'Etat et de la Région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat 2014-2020.

C'est finalement la forme associative qui a été retenue avec l'assemblée générale constitutive le 20 septembre 2019 à l'île de Batz, entérinant la création de l'association « Savoir faire des îles du Ponant ». Lors du Conseil d'administration du 19 septembre, l'adhésion de l'AIP en tant que membre de droit avait été acté ainsi que la possibilité pour les communes ou intercommunalités d'adhérer en tant que personne morale soutenant l'initiative.

1.3 Economie Sociale et Solidaire – Fondation de France

Le travail sur l'économie sociale et solidaire sur les îles du Ponant avait conclu à l'importance du monde associatif qu'il soit ou non générateur d'emploi. Ceci a conduit à proposer une exploration plus poussée de l'implantation associative et à associer les acteurs de l'économie solidaire aux résultats préalables du programme pour recueillir leurs avis et les impliquer pleinement dans les solutions pouvant être mises en œuvre pour leur accompagnement sur les îles.

C'est ainsi qu'ont été réalisés en 2019 :

- Un atelier tutoré (groupe d'étudiants du master EGEL-UBO) sur le tissu associatif de l'île aux Moines
- Un stage Master 2 pour peaufiner le diagnostic réalisé en 2019 et recueillir les avis des acteurs de l'ESS sur les solutions facilitatrices à apporter sur les îles du Ponant
- Un atelier final de restitution (prestation association ID'îles) à l'occasion de la session îles 2019 à Ouessant le 15 octobre 2019.

Afin d'intégrer les données et enseignements obtenus en 2019 sur le projet, une extension de programme a été demandée, et obtenue, auprès de la Fondation de France, sans modification budgétaire, les derniers éléments du projet (rapport final et publications) seront donc fournis pour le 30 juin 2020.

2 Actions énergie-déchets

2.1 TEPCV îles du Morbihan et Bréhat :

Programme opérationnel de décembre 2016 à décembre 2019

Les 6 îles du Morbihan et Bréhat réalisent **261 MWh** d'économie d'énergie estimée par an, (objectif TEPCV = 562 MWh/an). Le programme a permis une production locale d'énergie de **108 MWh** par an (objectif TEPCV = 60 MWh/an) et l'économie potentielle de 31 tonnes de CO₂ par an (objectif TEPCV = 61 tonnes de CO₂/an).

Action prévue	Maître d'ouvrage	Montant invest prévu	réalisé	Sub TEPCV prévue	Sub TEPCV mobilisée
Action 1 : Diffusion de LED (bâtiments publics)	AIP	22 000 €	10 926,71 €	17 600 €	8 741,37 €

Action 2 : diffusion de kits poules poulaillers	AIP	17 700 €	18 114,76 €	14 160 €	14 160 €
Action 3 : Sensibilisation des visiteurs, des résidents et des scolaires des îles à la transition énergétique	AIP	10 000 €	10 414,41 €	8 000 €	8 000 €
Action 4 : Valorisation des îles en tant que territoires à énergie positive pour la croissance verte	AIP	5 000 €	7 484,62 €	4 000 €	4 000 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Île aux Moines	Morbihan Energies	97 000 €	95 520,32 €	43 650 €	42 984,14 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Arz	Morbihan Energies	65 000 €	62 848,99 €	29 250 €	28 282,05 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Palais - Belle-île	Morbihan Energies	38 700 €	42 643,98 €	17 415 €	17 415 €
Action 5 : Modernisation de l'éclairage public Groix	Morbihan Energies	143 500 €	141 603,70 €	64 575 €	63 721,67 €
Action 7 : Générateur photovoltaïque avec autoconsommation sur bâtiments communaux BANGOR	Morbihan Energies	50 000 €	56 124,55 €	30 000 €	30 000 €
Action 7 : Générateur photovoltaïque avec autoconsommation sur bâtiments communaux Haute Boulogne PALAIS	Morbihan Energies	60 000 €	84 456,21 €	36 000 €	36 000 €
Action 7 : Générateur photovoltaïque avec autoconsommation sur abattoir CCBI	Morbihan Energies	50 000 €	50 285,48 €	30 000 €	30 000 €
Action 5 :	SDE 22	125 000 €	121 678,73 €	43 750 €	42 587,55 €

Modernisation de l'éclairage public de Bréhat					
Action 6 : Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics	Commune de l'île de Houat	54 000 €	76 960 €	37 800 €	37 800 €
Action 9 : Restauration / préservation des écosystèmes insulaires	Commune de l'île d'Hoedic	65 000 €	73 960 €	52 000 €	52 000 €
Action 8 : Achat de véhicules électriques	Commune de Locmaria – Belle-Île	18 705 €	19 008 €	8 664 €	8 664 €
Action 6 : Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics	Commune de Locmaria – Belle-Île	80 000 €	0 €	32 000 €	0 €
Action 8 : Achat de véhicules électriques	Commune de l'île de Bréhat	30 000 €	31 202,22 €	17 700 €	17 700 €
Action 6 : Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics	Commune de Sauzon – Belle-Île	6 800 €	0 €	4 760 €	0 €
Action 8 : Achat de véhicules électriques	Commune de l'île aux Moines	18 705 €	27 058,80 €	8 664 €	8 664 €
TOTAL		957 110 €	930 291 €	499 988 €	450 720 €

2.2 TEPCV îles du Finistère : Programme opérationnel de mai 2016 à mai 2019

Les 5 îles du Finistère ont atteint, et même largement surpassé, les objectifs de la convention TEPCV.

Actions prévues	Maître d'ouvrage	Montant invest	réalisé	Sub TEPCV prév	Sub TEPCV mobilisée
Action 1 : diffusion d'équipements plus performants - Diffusion d'appareils performants Led/coupes veilles	AIP	8 000 €	7 962,08 €	4 800 €	4 777,25 €
Action 1 : diffusion d'équipements plus	AIP	8 000 €	8 416,80 €	6 400 €	6 400 €

performants - Diffusion d'appareils performants kits hydro-économés					
Action 1 : diffusion d'équipements plus performants - Diffusion d'appareils performants Froids A+++	AIP	55 375 €	70 555,45 €	44 300 €	44 300 €
Action 2 : Électrification photovoltaïque – traitement de l'eau du Ledenez de Molène	AIP	95 000 €	95 780,01 €	56 000 €	56 000 €
Action 3 : Diffusion Kits poules poulaillers	AIP	14 000 €	12 120,30 €	11 200 €	9 696,24 €
Action 4 : lancement et accompagnement du programme TEPCv	AIP	37 500 €	42 371,77 €	30 000 €	30 000 €
Action 5 : sensibilisation visiteurs des îles	AIP	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €
Action 6 : sensibilisation résidents et scolaires	AIP	15 000 €	14 778,41 €	9 500 €	9 354,73 €
Action 7 : valorisation des îles en tant que TEPCv / organisation événement annuel	AIP	15 000 €	14 994,53 €	9 500 €	9 491,54 €
Action 8 : Modernisation de l'éclairage public Ouessant	SDEF	178 000 €	159 321,44 €	53 000 €	47 477,79 €
Action 8 : Modernisation de l'éclairage public Molène	SDEF	100 000 €	96 248,98 €	43 000 €	41 387,06 €
Action 8 : Modernisation de l'éclairage public Batz	SDEF	64 000 €	62 161,12 €	32 000 €	31 080,56 €
Action 11 : borne de recharge véhicules électriques ENR	SDEF	35 000 €	41 069,87 €	18 700 €	18 700 €
Action 9 : amélioration performance énergétique de bâtiments communaux	Commune d'Ouessant	35 000 €	35 624,56 €	28 000 €	28 000 €
Action 12 : Acquisition de véhicule électrique	Commune d'Ouessant	30 000 €	24 560 €	14 000 €	11 469,52 €
Action 14 : opération zéro-phyto Ouessant	Commune d'Ouessant	15 000 €	62 886 €	12 000 €	12 000 €
Action 9: amélioration performance énergétique de bâtiments communaux	Commune de Molène	35 000 €	36 080,12 €	28 000 €	28 000 €
Action 13 : Dératisation/restauration d'écosystème	Commune de Molène	30 000 €	28 911,65 €	24 000 €	23 129,32 €

Action 13 : Dératisation/restauration d'écosystème	Commune de Sein	30 000 €	24 964 €	24 000 €	19 971,20 €
Action 9 : Amélioration performance énergétique de bâtiments communaux	Commune de Batz	17 000 €	10 090,03 €	13 600 €	8 072,02 €
Action 10 : Production autoconsommation photovoltaïque	Commune de Fouesnant	35 000 €	56 572,68 €	28 000 €	28 000 €
total		866 875 €	920 470 €	500 000 €	477 307 €

2.3 Assistance à Maîtrise d'Œuvre du SDEF pour le programme Interreg ICE

- Le programme d'enquêtes sur la perception des énergies renouvelables auprès des habitants d'Ouessant s'est déroulé comme prévu cette fin d'année. Les enquêtes montrent un fort intérêt des habitants concernant la transition énergétique de leur île et une motivation importante à participer aux projets proposés (expérimentation, projets citoyens...) Les énergies renouvelables sont plutôt bien perçues sur l'île, avec toutefois un léger déficit d'acceptation concernant l'éolien.
- Ce dispositif constituera une série référence depuis la mise en place de la BEL (2016) jusqu'à la fin de ICE en juin 2021.

2.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Dépôt candidature CTE îles 56. Cette candidature n'a pas été retenue, seule celle de l'AIP en direct a été retenue pour les Zones Non Interconnectées (Ouessant Sein Molène) sur la thématique énergie (voir ci-après).

Dépôt candidature Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : l'AIP s'est associée à Morbihan Energies sur la thématique de la mobilité durable concernant la partie îles. Cette candidature a finalement été retenue en 2019 et devrait voir les premiers développements concrets en 2020.

Dépôt d'une candidature conjointe AIP-Morbihan Energies à l'Appel à projets SMILE SMARTGRIDS « Boucles locales d'autoconsommation collectives » : 6 communes insulaires ont répondu favorablement à un projet de mise en place de solaire photovoltaïque en autoconsommation sur un de leur bâtiment : Houat, île d'Arz, îles aux Moines, Bangor, Sauzon, Locmaria.

La candidature n'a pas été retenue mais deux projets (île d'Arz et île aux Moines) bénéficieront d'un financement via le Pays de Vannes.

2.5 Rénov'îles : ZNI Sein, Ouessant, Molène

Programme de rénovation énergétique des bâtiments : depuis la fin du Programme d'Intérêt Général (PIG) fin 2017, un nouveau programme basé sur la revente des CEE (Certificats d'Economie d'Energie) par EDF est mis en place grâce à la spécificité des ZNI. Il prévoit le soutien financier d'EDF SEI, AIP étant opérateur, pour l'accompagnement des travaux d'économies d'énergie. Ce programme concerne la rénovation de tous types de bâtiments : habitations privées, bâtiments publics, ateliers et commerces.

La chargée de mission AIP a assuré des permanences régulières sur les 3 îles pour informer les habitants et apporter une aide au montage des dossiers. Pour l'année 2019, 40 projets (5 sur Sein, 14 sur Molène et 21 sur Ouessant ont été réalisés) 35 sont validés. Ces résultats dépassent nettement les objectifs fixés dans la convention EDF SEI-AIP (30-40 dossiers/an).

Près de 110 000 € de subventions ont ainsi pu être versées.

Ces aides sont en théorie cumulables avec les aides ANAH. Cependant celles-ci n'ont pu être mobilisées en raison du refus de prise en charge des dossiers par les prestataires sélectionnés par l'ANAH (SOLHA et Citémétrie) sans que les dossiers ne puissent être constitués dans le Finistère.

2.6 Dépôt candidature AMI Région Bretagne ADEME Energie citoyenne

La Région Bretagne en association avec l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt :
« Mobilisation et participation des citoyens dans les démarches de transition écologique et énergétique »

Deux propositions ont été soumises par l'AIP :

- L'une pour les îles bretonnes connectées,
- L'autre pour les îles non interconnectées

Chacune associait les syndicats d'énergie des départements concernés. Finalement, aucune candidature n'a été retenue. Depuis la fin de la BEL en 2018, les dispositifs régionaux de soutien à la transition énergétique n'ont pu être mobilisés. Les contacts avec les services sont toujours en cours.

2.7 Gestion des déchets :

- Restitution de l'étude Déchets sur les îles bretonnes par le groupement INOVADIA – SAFI – ATECSOL : l'étude a été réalisée en 2018 mais finalement restituée en février 2019 à Belle-Île, avant le Conseil d'administration. De nombreux éléments ont été intégrés dans le plan déchet régional.
- Les résultats de cette étude ont fait l'objet d'un envoi commun Région Bretagne- AIP aux communes et intercommunalités concernées. Sans remarques reçues de la part des communes, ces propositions constituent la base des projets subventionnables par la Région Bretagne durant la validité du plan déchets (à compter de 2019 jusqu'en 2025 extension 2031)
- Coopération franco-québécoise, la thématique portait cette année sur la thématique déchets. Voir détails sur projet coop franco-québécoise ci-après.

2.8 Dernières consultations Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)

L'AIP a été associée en 2018, avec ses partenaires de la transition énergétique pour participer à l'élaboration de la PPE des îles du Ponant qui porte sur les Zones Non Interconnectées (Sein, Ouessant, Molène, Chausey). Fin 2019, une actualisation des données était sollicitée par la Direction Energie Climat du Ministère en charge de la transition énergétique. Les données ont été actualisées ainsi que des précisions apportées pour Chausey suite aux demandes du Syndicat Départemental d'énergies de La Manche. La PPE devrait finalement être approuvée suite à une dernière consultation publique début 2020.

2.9 Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

En 2018, l'AIP a validé le principe d'adhérer à la FEDARENE (fédération européenne des agences de l'énergie) qui instituait en son sein une commission des îles. Un des projets consistait à soumettre une proposition jointe pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt de l'UE pour la mise en place d'un secrétariat d'assistance à la transition énergétique des îles européennes.

FEDARENE n'a pas obtenu cette mission, elle a été remportée par un consortium de communautés réunies au sein de « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires) pour le climat. Finalement, le secrétariat pour l'énergie propre sur les îles de l'UE a sollicité l'AIP

pour assurer son relais sur les îles du Ponant. Après examen par le bureau de l'AIP en aout 2019, il a été proposé de répondre à minima à la sollicitation suivant les moyens mobilisables par l'AIP. Cette action a démarré fin 2019, elle se terminera en juin 2020, date à laquelle l'UE décidera de la suite à donner.

2.10 Contrat de Transition Ecologique (CTE)

L'AIP a déposé une candidature CTE pour les trois îles non interconnectées Sein, Molène et Ouessant : Cette candidature a été retenue par l'Etat sur la thématique énergie. 12 fiches actions ont été validées.

La définition des 12 actions du CTE a pu être réalisée et présentée au service CTE du Ministère de la transition écologique et solidaire dès fin novembre. Une des particularités du CTE est l'absence de financements dédiés, en revanche il assure une meilleure visibilité auprès des dispositifs de financement en place. Les porteurs d'actions sont l'AIP, la Mairie d'Ouessant, le SDEF, EDF SEI, et AKUO. Les actions concernent divers domaines de l'énergie et des déchets : production d'énergie renouvelable, accompagnement des usagers, mobilité électrique, ...

L'AIP a été représentée à Paris le 7 février 2020 par Dominique SALVERT, lors des journées de lancement du CTE, s'en est suivie une invitation du Sous-Préfet de Brest qui est l'opérateur référent pour le CTE.

3 Suivi contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- îles du Ponant

3.1 Etat des consommations de crédits

En 2019, 3 comités de programmation se sont tenus en 2019 : le 8 mars à Lorient, le 28 juin à Quimper et le 8 novembre à Lorient. A l'issue de ce CUP, l'ensemble des crédits Etat (FNADT) et Région Bretagne (politique territoriale) étaient affectés.

Lors du dernier CUP, il a été possible de rééquilibrer les crédits entre les différents axes, que ce soit pour l'Etat ou pour la Région Bretagne. Ceci a permis de répondre à l'ensemble des projets déposés lors du dernier CUP. Une interrogation subsiste cependant concernant les crédits du département du Finistère, ne pouvant lors du CUP préciser les montants octroyés au titre du Contrat.

Le contrat est virtuellement soldé sous réserve de la réalisation de tous les projets validés en CUP. Un prochain CUP en 2020 aura, le cas échéant, à trancher sur les éventuels reliquats et à présenter les premiers éléments de négociation pour un futur contrat 2021-2027.

3.2 Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour le dépôt des fiches projets/constitution des dossiers de financement Etat FNADT – territorial Région

En 2019, 29 projets ont été validés en CUP, avec ci-dessous, les montants octroyés au titre de l'Etat, de la Région, et du département 29.

2019	ETAT	REGION	CD 29	TOTAL
11 projets Axe 1	783 425,00 €	904 373,00 €	60 561,00 €	1 748 359,00 €
8 projets Axe 2	217 402,00 €	443 636,00 €	18 000,00 €	679 038,00 €
10 projets Axe 3	146 467,00 €	440 186,00 €	63 865,00 €	650 518,00 €
Axe 4	- €	- €	- €	- €
Total	1 147 294,00 €	1 788 195,00 €	142 426,00 €	3 077 915,00 €

Récapitulatif total 2015- 2019

Contrat	ETAT	REGION	CD 29	TOTAL
Axe 1	1 071 339,00 €	1 796 168,00 €	89 020,00 €	2 956 527,00 €
Axe 2	634 450,50 €	1 371 676,00 €	195 000,00 €	2 201 126,50 €
Axe 3	622 601,00 €	1 072 156,00 €	272 239,00 €	1 966 996,00 €
Axe 4	1 639 810,00 €	1 060 000,00 €	209 400,00 €	2 909 210,00 €
Total Subvention	4 000 000,00 €	5 300 000,00 €	1 000 000,00 €	10 300 000,00 €
Solde	- €	- €	234 341,00 €	

96 projets ont été validés sur l'ensemble du contrat.

3.3 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales aux projets des îles

- Aiguillage des maîtres d'ouvrage vers les services de la région.
Services économique, tourisme, culture agriculture etc...
- Suivi des appels à projets ex AMI participation citoyenne transition énergétique...

3.4 Ingénierie prospective 2019

- Soutien aux engagements de la Breizh cop des îles et de l'AIP
- Diagnostic de l'état des invasions biologiques et des usages des pesticides sur les îles bretonnes (préparation de l'actions biodiversité du Life Breizh'hin).
- Analyse juridique du droit positif en matière d'équipement de récupération d'eau de pluie (préparation de l'action eau du programme life Breizh'hin).

La validation du contenu de l'action a été actée lors du CUP du 28 juin 2019 à Quimper. La convention financière n'a été obtenue qu'en décembre 2019, les actions engagées en 2019 n'ont pu être définitivement réalisées que début 2020.

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat. Une Nouvelle Convention conclue pour 3 ans entre en action dès 2019. Elle a permis d'identifier des projets insulaires en partenariat avec les communes (ex : phare de l'île de Sein) et de fluidifier certains projets insulaires (ex dératization sur les îles de Sein et Hoëdic).

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

L'assistance 2018 à l'accord de programmation 2016-2018 dans le cadre du X^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a dressé un bilan des actions réalisées et non réalisées dans le cadre de cet accord. Le XI^{ème} programme s'avère nettement plus restreint en termes d'actions potentiellement finançables sur les îles. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les équipes de l'AELB, mais n'ont pas permis de faire coïncider les besoins identifiés sur les îles avec les lignes et modalités d'action du XI^{ème} programme. Par exemple, la gestion des zones humides n'est plus financée, seule leur restauration peut être prise en compte.

4.3 Contrat local de Santé – BOOSTERR

Le programme déposé en 2018 a été validé en 2019 par la Région Bretagne. Les actions d'enquête ont été réalisées au cours du second semestre 2019 :

- Remise d'un questionnaire à l'ensemble des mairies et à la CCBI pour Belle-Île et rassemblement des données

- La compilation des données et la mise en place d'un espace dédié à la santé sur le site internet seront finalisés début 2020.

Nouveau programme 2019 appel à manifestation d'intérêt BoosTerr

Le programme présenté a été validé, il prévoit 2 volets :

- Un soutien à la mise en place du projet : « ASSOCIATION POUR LA PERMANENCE EN SANTE ET DU MAINTIEN A DOMICILE SUR LES ÎLES BRETONNES ». Il intéresse dans un premier temps les îles du Morbihan et doit porter sur l'emploi de personnel de santé (ex : infirmier d'Hoëdic). A l'avenir, il pourrait aussi s'étendre aux îles des autres départements bretons. Il est porté par un consortium d'acteurs de la santé et plus particulièrement la Mutualité Française 56-29.
- Une quantification des besoins de transports des personnels de santé sur les îles bretonnes. Cette quantification permettra de fournir des données à la Région Bretagne pour mieux intégrer cette problématique à l'occasion du renouvellement de la DSP transport à venir prochainement.

4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2019, la convention de partenariat avec Solimut a été renouvelée. Elle a permis d'organiser lors du festival des insulaires :

- Une permanence de Solimut aux côtés des Iles du Ponant au Festival des Insulaires 2019 avec la présence d'un opticien.
- Le soutien à la participation au festival des Insulaires d'une délégation de Saint Pierre et Miquelon

4.5 Accompagnement de l'organisation des débats du festival des insulaires 2019

- Accompagnement du choix des thématiques, recherche des intervenants, participation aux débats des trois ateliers :
 - À la découverte de l'île de Batz. D'hier à aujourd'hui pour préparer l'avenir
 - La mobilité sur les îles, quels enjeux, quelles solutions ?
 - Comment attirer et maintenir une population active sur les îles. Témoignages et perspectives.
- Participation au village du festival, stand AIP, cette année l'accent a été mis sur les actions renforcement du réseau des îles du Ponant avec la délivrance du Passeport des îles.

Accompagnement du partenaire SOLIMUT avec accueil de la délégation de Saint Pierre et Miquelon

4.6 Coopération franco-québécoise

La candidature de l'AIP et du CERMIM (centre d'étude et recherche sur les milieux insulaires et maritimes des îles de la Madeleine) a été validée par les instances de la coopération Franco-Québécoise. Le thème de l'échange sur les déchets a été validé. La visite d'une délégation des îles de la Madeleine a été perturbée par l'ouragan Dorian qui a fini sa course aux îles de la Madeleine, certains participants ayant été retenus pour administrer la prise en compte des dégâts. La délégation de 5 personnes a été reçue du 22 au 26 septembre. Après avoir rencontré les élus et techniciens des îles du Ponant présents à l'île de Batz, les deux délégations se sont rendues à Belle-Île, où a eu lieu le séminaire de travail et les visites de terrain. Une session de travail a pu avoir lieu ensuite avec le PNRA et le PNMI autour des actions en mer et dans la réserve Man & Biosphère de l'Iroise. La visite s'est achevée, sur le chemin du retour par la plateforme pilote de Kerval (Ploufragan côtes d'Armor) avec la présentation du plan déchets bretons et la visite de l'ensemble de la chaîne de tri et valorisation de Kerval ainsi que le réacteur de pyrogazéification Naoden.

4.7 Réseau Européen ESIN

L'activité du réseau a été suivie toute l'année lors des réunions mensuelles, malheureusement l'AIP n'a pas pu être représentée à l'assemblée générale sur l'île de Hven (Suède) en raison des dates empiétant sur celles du festival des insulaires et de la visite de la délégation des îles de la Madeleine.

Un échange plus poussé a pu cependant avoir lieu avec plusieurs membres du CA d'ESIN à l'occasion de la semaine européenne de l'énergie renouvelable les 18 – 19 juin à Bruxelles.

4.8 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Invitation et participation à la conférence annuelle de la Commission des îles à Corfou du 20 au 23 mars 2019. L'état d'avancement de la transition énergétique sur les îles du Ponant a pu être exposée, de nombreux contacts ont pu être créés et l'intérêt d'un protocole d'entente AIP-CRPM discuté.

Une participation à l'événement organisé par la CRPM à l'occasion de la semaine européenne de l'énergie renouvelable le 18 juin 2019 a aussi mis en valeur la situation des îles du Ponant en termes de transition énergétique.

Le secrétaire exécutif de la commission îles M. Giuseppe Sciacca est venu présenter la structure et le projet de protocole d'entente lors du CA du 19 septembre à l'île de Batz.

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

5.1 Suivi des partenariats et programmes avec le département du Morbihan

Tableau récapitulatif depuis 2015 et mise à jour du tableau 2019 (jusqu'au CUP de novembre)

<i>Nbre de projets 56 présentés</i>	<i>Total investi</i>	<i>Invest part 56</i>	<i>Montant CD 56</i>
<i>Total 27/59 avec part CD56</i>	<i>22 487 447</i>	<i>17 158 315</i>	<i>2 269 785</i>

2019

<i>Nbre projet 56 présentés</i>	<i>Total investi</i>	<i>Invest part 56</i>	<i>Montant CD 56</i>
<i>Total 8/19 en 2019 avec part CD56</i>	<i>9 191 084</i>	<i>6 854 680</i>	<i>1 073 306</i>

5.2 Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité Observatoire des dotations communales : Prestation Ressources Consultant Finances
- Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI

Suivi du programme INTERREG BCHT (Bio-Cultural Heritage Tourism) sur les îles de Sein Ouessant et Molène en partenariat avec le parc naturel marin d'Iroise en lien avec nos partenaires du tourisme notamment dans le cadre du projet Ouessant site d'exception.

5.3 Organisation de deux conseils d'administration et bureau

- le 29 mars CA Bangor – Belle-île
- le 7 août Bureau Quimper
- le 19 Septembre CA île de Batz

5.4 Evènement Iles 2019 : Cet évènement organisé en Partenariat avec la Fondation de France, l'UBO et AIP comprenait :

- **D'une part les ateliers participatifs et collaboratifs** "Vivre dans les îles" à Ouessant les 14, 15 et 16 octobre 2019.

Les thèmes qui y ont été abordés :

- Habiter : Vies et quotidiens insulaires
- Relier : Mise en réseau des îles
- Protéger : Nature et environnements insulaires
- Innover : Initiatives et développement dans les îles
- Créer : Les îles à travers le prisme des arts, des médias et de la médiation scientifique

- **D'autre part un colloque universitaire et des événements culturels** à Brest du 16 au 20 octobre et des visites des îles de Sein, Molène et Ouessant le 21

A l'issue de ces événements, réunissant chercheurs, membres de la société civile et élus, un manifeste des îles est en cours de finalisation. Il pourra servir de « boîte à idées » pour des propositions d'amélioration de la situation des îles et des communautés qui y vivent.

5.5 Rencontre à l'Assemblée Nationale et les élus ont été reçus au Sénat les 27 et 28 novembre 2019.

Les thèmes suivants ont été abordés :

Session 1 - Habiter et vivre dans les îles *Pr. Louis BRIGAND, Chercheur -- Didier LE GAC*

Travailler et vivre dans les îles, les recherches nourrissent les collectivités pour trouver des solutions innovantes répondant aux enjeux du maintien des communautés insulaires : logement, économie, services et culture.

Session 2 - Territoires et ressources *M. Denis BREDIN Directeur AIP – Jimmy PAHUN*

Sur un territoire fini, les ressources naturelles (foncier, paysage, biodiversité) doivent être préservées pour elles-mêmes mais aussi pour les activités qu'elles permettent (tourisme, pêche, agriculture...)

Session 3 - Enjeux finances communales *MM. Yann Le MEUR RCF – Gwendal ROUILLARD*

En plus des résidents à l'année, le tourisme crée des pics de fréquentation qui obligent les collectivités des îles à dimensionner en fonction. Ceci impacte besoins et ressources et conduit à une forte vigilance.

XXXXXXXXXX